

# Programme de modernisation des réseaux d'irrigation de la coopérative Maraîchère de Wadi Fukin.

## Convention de partenariat

Entre les partenaires ci-dessous nommé :

**Association France Palestine Solidarité  
Groupes locaux de Lorraine Sud, Metz, Thionville et  
Haut-Rhin**  
représentés par Guy Peterschmitt  
coordinateur du projet pour les groupes locaux AFPS

**Association régionale du PFU du District de Bethlehem**  
représentée par son président  
Ibrahim MANASRA

**Association Palestinienne des agronomes Arabes AAA)**  
représenté par son président  
Saad Dagher

Il est convenu ce qui suit :

### Article 1 : objet de la convention

La présente convention a pour objet la réalisation du programme de modernisation des réseaux d'irrigation des maraîchers de la coopérative maraîchère de Wadi Fukin et le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement

### Article 2 : Description et montant du projet

Le projet dont la première phase a été réalisée en 2011 pour un montant de 23 358 € est décrit en annexe. Son montant global d'objectif est fixé à 197 500 €

### Article 3 : organigramme de mise en oeuvre

- le maître d'ouvrage de l'opération est l'association régionale du PFU du district de Bethlehem
  - le maître d'œuvre est la coopérative maraîchère de Wadi Fukin
  - le suivi et le contrôle techniques sont assurés conjointement par l'association régionale du PFU du District de Bethlehem et l'Association Palestinienne des Agronomes Arabes
  - Communication, formation et conseils agronomique en vue de la promotion des techniques agricoles respectueuses de l'environnement sont assurés par l'association Palestinienne des Agronomes Arabes.
  - Le contrôle financier des opérations est assuré par l'association Palestinienne des Agronomes Arabes
- Un organigramme de l'opération est annexé à la présente convention

### Article 4 : Mode opératoire

#### 41.- Maître d'ouvrage :

Le maître d'ouvrage assure la gestion financière du programme et la coordination du suivi et du contrôle technique.

- Le maître d'ouvrage est destinataires des avances financières accordées par l'AFPS. Il établit les commandes groupées de matériel en coopération avec le maître d'œuvre
- Il assure les paiements des dépenses du maître d'œuvre sur facture conformes à l'objet de la présente convention.
- Il établit pour chaque avance perçue un compte rendu financier d'exécution comprenant :
  - o Une copie des factures acquittées ayant fait l'objet d'un règlement
  - o Un tableau récapitulatif des dépenses
  - o Les observations concernant l'exécution financière qui lui paraissent nécessaires.
- Il assure la coordination du suivi et du contrôle technique de l'opération.
- Le montant des différentes ne peut être augmenté. Des modifications peuvent être apportées au projet technique sans augmentation de l'enveloppe globale. Le maître d'ouvrage doit en informer l'AFPS.

#### 42.- le Maître d'œuvre

Le maître d'œuvre organise l'exécution du programme :

- Il recueille les commandes individuelles des agriculteurs inscrits au programme, conformément aux plans détaillés agréés,
- Il collecte la participation financière des agriculteurs ayant passé commande
- Il transmet les montants financiers correspondants au maître d'ouvrage.
- Il coordonne les chantiers de mise en place des équipements.

### 43.- Suivi et contrôle technique

Le suivi et le contrôle technique sont assurés par le maître d'ouvrage.

Le maître d'ouvrage assure la coordination.

Cette mission comprend :

- L'établissement des plans détaillés d'équipement pour chaque tranche de travaux, avec un plan d'ensemble et le détail pour chaque agriculteur concerné. Ces plans détaillés devront être validés d'un commun accord par le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre
- Le suivi de la mise en œuvre de ces équipements auprès de chacun des agriculteurs
- La formation technique nécessaire à l'installation, l'usage et l'entretien de ces équipements
- Le Maître d'ouvrage financera le salaire d'un coordinateur à plein temps durant quatre mois (celui-ci devrait de préférence être membre de la coopérative).
- Superviseur :

Le maître d'ouvrage met à disposition du maître d'œuvre un technicien à plein temps durant 4 mois pour veiller à la coordination des travaux.

### 4.4 - Communication, formation et conseils agronomiques

L'association des agronomes arabes met à disposition du maître d'œuvre un agronome à plein temps durant 3 mois en vue de fournir des conseils aux agriculteurs pour le développement d'une agriculture respectueuse de l'environnement.

Elle organisera trois séances de formation, 2 ateliers et 40 visites de terrain sur le champ.

### 45.- Contrôle financier

Le contrôle financier est assuré par l'Association Palestinienne des Agronomes Arabes

Celui-ci est destinataire des avances accordées par l'AFPS.

Pour chaque avance perçue, il est destinataire des comptes rendus financier et techniques établis par le maître d'ouvrage dont il vérifie l'exactitude et la cohérence.

Il transmet les comptes rendus financiers et techniques, ainsi que les demandes d'avance avec son avis à l'AFPS.

L'AFPS comme financeur est seule habilitée à décider du versement des avances et soldes.

### 5.- Financements

Le tableau de financement du projet est joint en annexe.

Il est éventuellement modifiable avec l'accord des partenaires en fonction des ressources financières dégagées

### 6.- Exécution par tranche

Une première tranche de travaux a été réalisée pour un montant de 23 358 €, avec une participation financière de l'AFPS de 17 524 €.

Il est décidé d'ouvrir une deuxième tranche pour un montant de 39 828 € avec un financement AFPS de 30 411 €

### 7- Calendrier de la deuxième tranche :

Signature de la convention	29/03/12
Transfert de l'acompte AFPS de 24 329 €	15/04/12
Mise en œuvre	April, mai 2012
Rapport technique et financier par PFU Bethlehem	Juillet 2012
Avis motive de l'association des agronomes arabes	Août 2102
Versement du solde AFPS 6 082 €	Août 2012
Réception des travaux Discussion pour une éventuelle seconde tranche	Septembre 2012

### **8.- Durée de la convention**

La présente convention prend effet à la date de signature de celle-ci et remplace la précédente convention signée avec le PFU

Elle porte sur toute la durée de l'exécution du programme avec une durée maximum de trois ans, non renouvelable.

### **9.- Litiges**

Les parties signataires de la présente convention s'engagent à réaliser leurs engagements selon les termes de celle-ci.

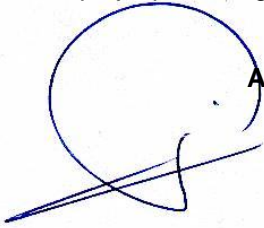
Les litiges pouvant apparaître en cours d'exécution seront réglés par la négociation, les parties s'interdisant de recourir en justice.

**Association France Palestine Solidarité  
Groupes locaux de Lorraine Sud, Metz, Thionville et  
Haut-Rhin**

**Association régionale du PFU du District de Bethlehem**

représentés par Guy Peterschmitt  
coordinateur du projet pour les groupes locaux AFPS

Ibrahim MANASRA  
président

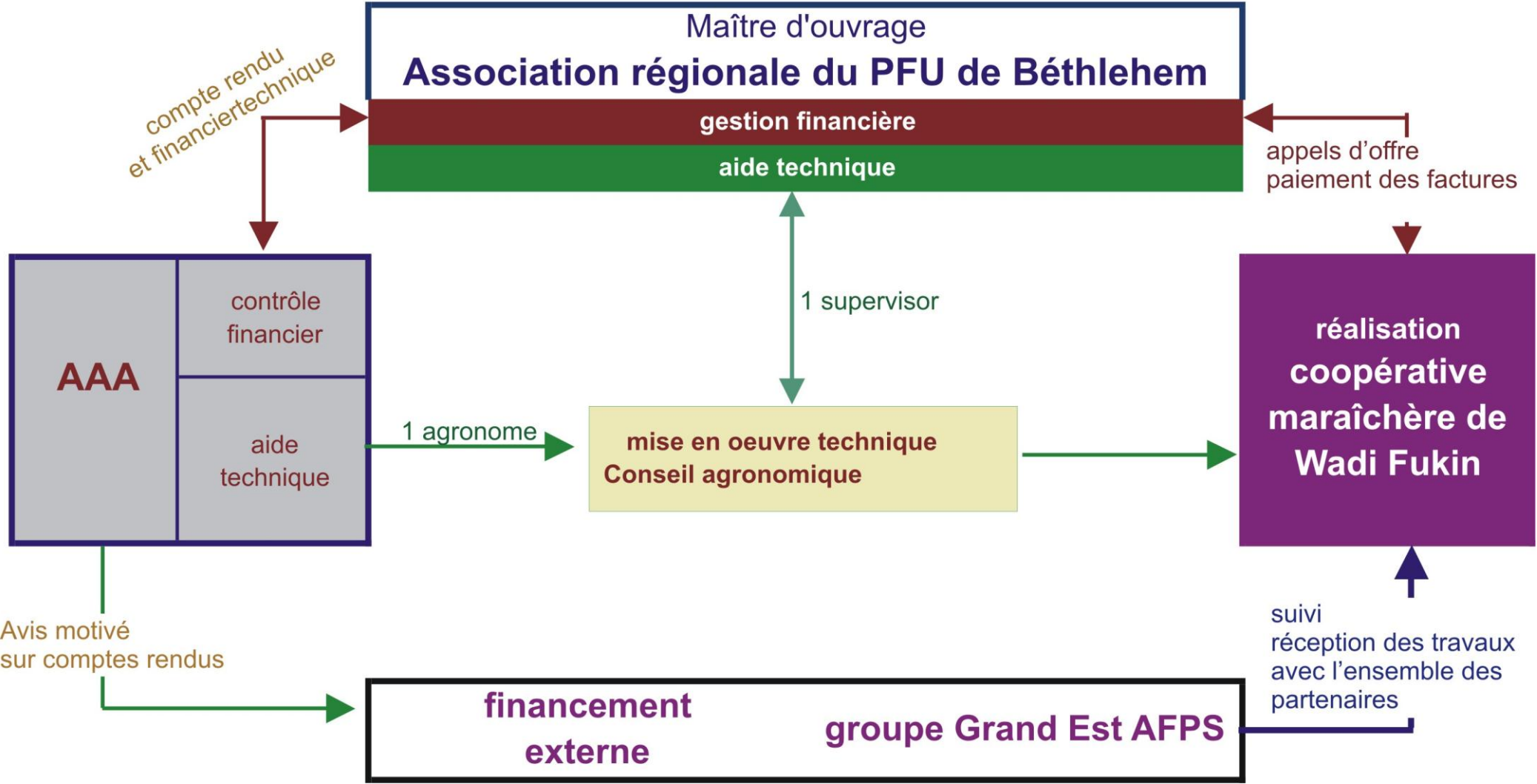


**Association Palestinienne des Agronomes Arabes**

Saad Dagher  
directeur

# projet Wadi Fukin

## organigramme



<b>Projet global Wadi Fukin</b>			<b>Financements</b>		
<b>Dépenses €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>	<b>AFPS Collectivités</b>	<b>PFU</b>	<b>Agriculteurs</b>
Passage de gravitaire à pressurisé (optimisé)	98 755		79 004		19 751
Optimisation des systèmes pressurisé	29 385		23 508		5 877
<b>Total équipement matériel</b>	<b>128 139</b>	65%	<b>102 512</b>		<b>25 628</b>
Formation théorique (5)	5 000		4 000	1 000	
Atelier (10)	1 500		1 000	500	
Visite de gestion des ressources (5)	2 500		1 250	1 250	
Visites sur champs (10)	1 500		750	750	
<b>Total formation</b>	<b>10 500</b>	5%	<b>7 000</b>	<b>3 500</b>	
Coordinateur projet (50%)	11 616		5 808	5 808	
Coordinateur de terrain (100%)	12 000		6 000	3 000	3 000
Comptable	14 000		7 000	7 000	
<b>Total mise en oeuvre</b>	<b>37 616</b>	19%	<b>18 808</b>	<b>15 808</b>	<b>3 000</b>
<b>Total opérationnel</b>	<b>176 255</b>	89%	<b>128 320</b>	<b>19 308</b>	<b>28 628</b>
% coûts administratifs (12%)	21 151		21 151		
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>197 406</b>	100%	<b>149 470</b>	<b>19 308</b>	<b>28 628</b>
<b>Financement</b>		100%	76%	10%	15%
	<b>AFPS</b>	<b>50 767</b>	<b>26%</b>		24%
	<b>Collectivités</b>	<b>98 703</b>	<b>50%</b>		

Première phase du programme						Financements		
description	Unit	Number units	Price/unit Euro	Total Euros	%	AFPS	PFU	agriculteurs
Drop pipel	meter	14000	0,20	2 800				
Generator	Generator	12	320,00	3 840				
Line 50	Meter	2500	1,00	2 500				
Line 32	Meter	1500	1,00	1 500				
Unit fertiliz	Unit fertilization	10	39,00	390				
Filter	filter	10	82,00	820				
2-inch Valv	Valve	30	7,00	210				
2-inch UNI	UNION COUPLING	30	4,50	135				
2-inch elbc	elbow	15	4,50	68				
T-2-inch	T	20	4,50	90				
LINE STAI	LINE STARTER	15	4,00	60				
Valve 16m	Valve	1500	1,00	1 500				
Valve 1 inc	Valve	20	5,00	100				
1-inch UNI	UNION COUPLING	20	2,50	50				
1-inch elbc	elbow	15	2,50	38				
T-1-inch	T	20	3,00	60				
LINE STAI	LINE STARTER	20	3,50	70				
<b>Total équipement matériel</b>				<b>14 230</b>	61%	<b>11 384</b>		<b>2 846</b>
Training	course	1	1 000,00	1 000		800	200	
Workshop	workshop	1	150,00	150		100	50	
Field visit				300		150	150	
<b>Total Formation</b>				<b>1 450</b>	6%	<b>1 050</b>	<b>400</b>	
Supervisor	Month	3	600,00	1 800		900	900	
Project coc	month	3	750,00	2 250		1 125	563	563
Project ac	Month	3	375,00	1 125		563	563	
<b>Total mise en oeuvre</b>				<b>5 175</b>	22%	<b>2 588</b>	<b>2 025</b>	<b>563</b>
<b>Total opérationnel</b>				<b>20 855</b>	89%	<b>15 022</b>	<b>2 425</b>	<b>3 409</b>
Admin cost 6% for PFU				1 251		1 251		
Admin cost 6% Bethlehem association				1 251		1 251		
<b>Total gestion</b>				<b>2 503</b>	11%	<b>2 503</b>		
<b>Grand total</b>				<b>23 358</b>	100%	<b>17 524</b>	<b>2 425</b>	<b>3 409</b>
<b>Répartition des financements</b>					100%	75%	10%	15%
					<b>AFPS</b>	<b>12 524</b>	54%	25%
					<b>Collectivités</b>	<b>5 000</b>	21%	

## Deuxième phase du programme

Dépenses					%		Financement			
description	Unit	Number units	Price/unit Euro	Total Euros	opérationnel	Total	AFPS	AAA	PFU Bethléhem	Farmers
Drop pipe / 16 mm	meter	10000	0,3	3 000			2 250			750
Generator	Water pump	8	310	2 480			1 860			620
Line 32	meter	3000	0,3	900			675			225
Unit fertilization	Unit fertilization	15	36	540			405			135
Filter	Filter	15	16	240			180			60
2-inch Valve	Valve	20	6,5	130			98			33
2-inch UNION COUPLING	UNION COUPLING	20	3	60			45			15
2-inch elbow	elbow	30	5	150			113			38
T-2-inch	T	30	5	150			113			38
LINE STARTER 2-inch	LINE STARTER	40	2,3	92			69			23
Valve 16m	Valv	300	0,7	210			158			53
Valve 1 inc	Valv	30	1,6	48			36			12
1-inch UNION COUPLING	UNION COUPLING	30	3	90			68			23
T-1-inch	T	30	5	150			113			38
LINE STARTER 1-inch	LINE STARTER	30	0,9	27			20			7
pool w ater	m3	560	34	19 040			14 280			4 760
<b>Total équipement matériel</b>				<b>27 307</b>	<b>75%</b>	<b>69%</b>	<b>20 480</b>			<b>6 827</b>
Formation	course	2	150	300			210		90	0
Ateliers	w orkshop	2	50	100			50		50	0
Conseils agronomiques	Month	3	700	2 100			2 100		0	0
Communication, publication,marketing				2 000			1 500		500	
Frais de ransport	Visit	40	10	400			400			
<b>Total Formation</b>				<b>4 900</b>	<b>14%</b>	<b>12%</b>	<b>4 260</b>		<b>640</b>	<b>0</b>
Supervisor (Ziad)	Month	4	650	2 600			1 300		1 300	0
Frais de transport	Visit	10	10	100			100			
<b>Total mise en œuvre</b>				<b>2 700</b>	<b>7%</b>	<b>7%</b>	<b>1 400</b>		<b>1 300</b>	<b>0</b>
Comptabilité et contrôle financier	Month	2	650	1 300	0	0	650		650	0
<b>Total opérationnel</b>				<b>36 207</b>	<b>100%</b>		<b>26 790</b>		<b>2 590</b>	<b>6 827</b>
Coût administratifs				3 621		9%	3 621			
<b>Grand total</b>				<b>39 828</b>		<b>100%</b>	<b>30 411</b>		<b>2 590</b>	<b>6 827</b>
				<b>Pourcentage</b>	<b>100%</b>		<b>76%</b>		<b>7%</b>	<b>17%</b>